

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mars 2024, le conseil municipal de SAINT-MARTIN-EN-VERCORS, dûment convoqué le 21 mars 2024, s'est réuni à vingt heures trente en session ordinaire à la salle de réunion de la mairie de Saint-Martin-en-Vercors.

Membres en exercice : 10

Présents : 8

Présidence : Andrée SEQUIER

Conseillers municipaux : Lionel DUSSERRE, Patricia MOTTIN, Philippe DESFEUX, Lucie VALENTIN, Jean-Marie GUILLET, Anaïs IDELON, Jean-Christophe DYE

Excusés ayant donné pouvoir : Jean VIGNON, Sandrine BELLIER-BENISTAND

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Jean-Christophe DYE

Autres personnes présentes : Philippe MANDON (Inspecteur des Finances Publiques, conseiller aux décideurs locaux DDFIP 26), Patricia VILLARD (secrétaire de mairie)

Andrée SEQUIER ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil peut se tenir.

➔ **Approbation, du procès-verbal du conseil municipal du 7 mars 2024**

Le procès-verbal du conseil du 7 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

➔ **Délibérations**

- Présentation du Compte Administratif 2023 du budget Eau et Assainissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde d'exécution</i>
Exploitation	165 107,56 €	155 818,06 €	-9 289,50 €
Investissement	104 033,25 €	93 544,88 €	-10 488,37 €
Report 2022 (exploit.)		24 391,47 €	
Report 2022 (Invest.)		34 300,85 €	
Restes à réaliser à reporter (exploit.)			
Restes à réaliser à reporter (invest.)			
TOTAL	269 140,81 €	308 055,26 €	38 914,45 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2023 sont votés à l'unanimité.

- Présentation du budget primitif 2024 du service de l'Eau et Assainissement

Exploitation	Investissement	Total
179 930,00 €	133 353,00 €	313 283,00 €

Le budget primitif 2024 Eau et Assainissement a été voté à l'unanimité.

- Présentation du Compte Administratif 2023 du budget Communal

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Fonctionnement	552 012,72 €	573 865,69 €
Investissement	271 932,06 €	259 368,36 €
Report 2021 (Fonct.)	0 €	261 361,22 €
Report 2021 (Invest.)	0 €	324 827,39
Restes à réaliser à reporter (Fonct.)	0 €	0 €
Restes à réaliser à reporter (Invest.)	606 850,00 €	126 646,00 €
Résultat cumulé Fonctionnement	552 012,72 €	835 226,91 €
Résultat cumulé Investissement	878 782,06 €	710 841,75 €
TOTAL CUMULE	1 430 794,78 €	1 546 068,66 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2023 sont votés à l'unanimité.

- Présentation du budget primitif 2024 du budget Communal

Exploitation	Investissement	Total
725 194,00 €	735 167,00 €	1 460 361,00 €

Poursuite des restes à réaliser :

- Acquisition d'un véhicule de déneigement

Inscriptions 2024 en dépenses :

- Poursuite de la réfection des menuiseries de l'école
- Travaux d'amélioration thermique et fonctionnelle de la salle des fêtes
- Travaux de voirie
- Programme forestier 2024
- Divers matériel administratif et technique

Le Budget Primitif 2024 de la commune est voté à l'unanimité.

- Taxes directes locales

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de voter les taux d'impositions des taxes directes locales pour 2024. Elle propose d'augmenter les taux de 2% pour l'année 2024.

Le conseil municipal décide à la majorité avec deux voix contre, d'appliquer l'augmentation de 2% proposée et de fixer les taux suivants :

- Taxe foncière sur le bâti : 28.05%
- Taxe foncière sur le non bâti : 17.29%
- Taxe d'habitation : 11.23%

- Amortissement budget eau et assainissement

Il est décidé de revoir la durée des amortissements du budget eau et assainissement.

Voté à l'unanimité

- Subventions aux associations

Suite aux demandes de subventions déposées par les associations, le conseil municipal a décidé d'accorder à 15 associations une subvention pour un montant total de 5 488 €.

- Location d'un appartement communal

Location de l'appartement communal situé 11 place du Tilleul au 1^{er} juin 2024.

Voté à l'unanimité.

- Location d'un appartement communal

Location de l'appartement communal situé 65 route de Saint-Julien-en-Vercors.

Des travaux vont être réalisés par les agents communaux, de ce fait, la location débutera dès que les travaux seront achevés.

Voté à l'unanimité.

➔ Décisions

- Il est décidé de faire appel à l'ingénierie du département de la Drôme pour effectuer l'étude pour le projet de maillage de la source de la Gratte à la source de l'Adoin via les Berthonnets.

➔ Questions diverses

- Recrutement agent administratif

Madame le maire informe qu'un agent administratif souhaite quitter son poste au 31 août 2024. Il convient donc de lancer un recrutement afin de pouvoir établir un tuilage d'un peu plus de deux mois entre les deux agents.

- Emploi pour surcroît d'activité au service technique

Il a été évoqué l'éventualité d'une embauche d'un emploi en renfort au service technique.

- Embauche secrétaire de mairie indépendante

Pour pallier à la surcharge de travail ponctuelle et au retard d'archivage, il a été décidé d'embaucher en renfort au service administratif, une secrétaire de mairie indépendante qui interviendra une journée par semaine, à partir du 8 avril.

➔ Tour de table

- **Philippe Desfeux** informe le conseil que les travaux d'installation de la fibre optique se poursuivent, les poteaux vont commencer à être posés.

- **CCRV Commission sociale** : Jean Vignon – Patricia Mottin

Collectif Part'Age : La réunion de restitution publique des résultats de l'enquête menée auprès des + de 65 ans résidants en Royans/Vercors a eu lieu samedi 16 mars en simultané à St Martin en Vercors et à St Jean en Royans. Une vingtaine de personnes étaient présentes dans le Vercors et une trentaine dans le Royans.

- **CCRV Demande de subvention** : Patricia Mottin

Les demandes de subvention 2024 au titre des Sports Nature/Economie/Mobilité, de la Culture, du Social ont été examinées en commissions. Les propositions des différentes commissions seront validées en conseil communautaire. Pour mémoire en 2023, le montant total des subventions accordées était de 497 103 €.

- **PNRV** : Jean-Christophe Dye

Dans le cadre du projet d'Aire Terrestre Éducative (ATE), la mare pédagogique souhaitée a été creusée et est en eau. L'enseignante de la classe des CM va pouvoir commencer le travail avec les enfants.

Séance levée à 00h10.